

L'UGAP seule centrale d'achat labellisée « Relations Fournisseurs et Achats Responsables »



Le 7 février dernier, la centrale d'achat public s'est vue décerné une nouvelle fois le label "Relations fournisseurs et achats responsables" à l'unanimité par la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats. Sur 45 établissements primés, l'UGAP est la seule centrale d'achat labellisée. Ce nouveau cycle de labellisation, plus exigeant, intègre désormais les principes de la norme ISO 20 400 sur les achats responsables.

Le Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) vise à distinguer les entreprises et structures publiques françaises ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Il est le premier label remis par les pouvoirs publics et attribué pour une période de trois ans.

L'UGAP a reçu consécutivement en 2013 et 2016 le label Relations Fournisseur Responsables et poursuit ainsi sa démarche vertueuse en s'engageant dans une labellisation plus exigeante. Des nouveautés : le label RFAR intègre la norme ISO 20 400, nécessite une stratégie et une gouvernance affirmée, et les achats internes sont intégrés dans le périmètre de labellisation.

« Cette labellisation est une magnifique reconnaissance pour les acheteurs de l'UGAP, leur professionnalisme, et leur souci d'acheter de façon responsable. Mais c'est aussi un engagement et une vraie responsabilité : celle de continuer à porter très haut nos propres exigences en matière de qualité de la relation fournisseur, de maturité du processus achat, de prévention des risques et de la corruption, mais également d'intégration de nos engagements environnementaux et sociaux, de soutien aux PME et à l'innovation, tout cela en préservant la performance économique de nos offres » explique Lionel Ferraris, directeur adjoint en charge des politiques publiques et de l'innovation de l'UGAP.

Les 5 domaines d'évaluation pour obtenir le label sont :

- Engagement et gouvernance de l'organisation dans une démarche d'achats responsables
- Conditions de la qualité des relations fournisseurs et sous-traitants
- Respect des intérêts des fournisseurs et des sous-traitants
- Intégration de la responsabilité sociétale dans le processus achats
- Impacts des achats sur la compétitivité économique de l'écosystème

[En savoir plus sur le label RFAR...](#)

A Propos de l'UGAP

L'UGAP est un établissement public placé sous la double tutelle des ministres chargés de l'Action et des Comptes publics d'une part, et de l'Éducation nationale d'autre part. Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public dont l'activité globale s'élève à plus de 4 milliards d'euros HT répartis en 3,5 milliards d'euros d'activité de grossiste (achat pour revente) et 520 millions d'euros d'achats réalisés en direct par les entités publiques sur les marchés de gaz et d'électricité passés par l'UGAP pour leur compte en tant qu'intermédiaire.

Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME, à l'emploi local et à l'innovation. Environ 53% des entreprises titulaires d'un marché sont des PME et 27% des ETI.

L'UGAP est attributaire du label "Relations Fournisseur et Achats Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats. La centrale d'achat est également membre associé de la French Tech.

Pour en savoir plus : www.ugap.fr